



Vers une démarche « zéro déchet »

La production des déchets des ménages représente environ 580 kilos par habitant et par an. Deux leviers d'actions sont essentiels pour réduire cette empreinte écologique : la réduction de la production de déchets et l'augmentation de la valorisation des déchets produits. De compétence métropolitaine, la gestion des déchets doit cependant être envisagée en partenariat avec la commune, qui joue un rôle majeur en sensibilisant les acteurs du territoire et qui doit elle-même s'engager à réduire ses propres déchets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Décliner les objectifs métropolitains à l'échelle de la commune : - 10% de déchets ménagers et assimilés à l'échelle de la ville d'ici 2026 (par rapport à 2021)
- Réduire les consommations de papier en interne de 20% d'ici 2025, (par rapport à 2019)
- Acheter 100% de papier recyclé ou labellisé (PEFC, FSC...) d'ici 2025
- Développer les composteurs dans chaque école
- Poursuivre la réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles
- Systématiser le tri sélectif lors des grands événements organisés sur la commune

MESURES

Réduire la production et valoriser les déchets sur le territoire

- Améliorer la collecte et la valorisation des déchets dans l'espace public
 - Favoriser le tri sélectif dans l'espace public : expérimentation de corbeille avec tri sélectif sur l'esplanade François Mitterrand – printemps 2022
 - Soutenir les initiatives de composteurs collectifs en lien avec l'appel à initiatives de la Métropole
 - Renforcer le réseau de corbeilles de ville avec la participation citoyenne via des marches exploratoires et créer un réseau d'éco ambassadeurs
 - Apporter un service de compostage des bio-déchets pour les habitants lors des marchés de la place de l'Hôtel de ville, créer un poulailler collectif, proposer des actions de nettoyage de l'espace public type Cleanwalk



CALENDRIER

2022	2023	2024	2025	ET +
------	------	------	------	------

X	X		
---	---	--	--

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X		
---	---	--	--



- **Promouvoir et soutenir l'économie circulaire**

- Accompagner les structures de réemploi et de réparation sur le territoire
- Favoriser la mise en relation des entreprises avec les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire afin de réduire les déchets des entreprises et développer le réemploi et la réparation
- Sensibiliser et accompagner les habitants à travers des ressourceries éphémères, des boîtes à livres et des « ateliers malins » : réparation de petits électroménagers, réutilisation, fabrication de produits cosmétiques...



Poursuivre la dynamique de réduction et de valorisation des déchets de la Ville

- **Poursuivre l'intégration de critères/clauses environnementaux dans les marchés publics**, à travers des objectifs de réduction et de valorisation des déchets et la prise en compte du cycle de vie des produits
- **Valoriser et trouver des filières de traitement spécifiques à chaque catégorie de déchets**
 - Centres techniques municipaux :
 - ▲ optimiser la gestion des déchets et renforcer le partenariat avec les éco-organismes pour la reprise des déchets : piles, lampes...
 - Cuisine centrale et restauration collective dans les écoles :
 - ▲ Réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles et développer le tri et le compostage
 - ▲ Poursuivre la méthanisation des biodéchets dans les écoles Buisson et Jaurès. Celle-ci sera mise en place dans l'école Henri Gadeau de Kerville en 2022. Par la suite, une école par an sur 3 années sera incluse dans ce mode de traitement des biodéchets.
 - Hôtel de ville et services administratifs :
 - ▲ Promouvoir les modes d'impression durables : papier recyclé ou labellisé PEFC/FSC, recyclage des cartouches
 - ▲ Réduire la consommation de papier dans les services : optimiser les procédés d'impression (systématiser le recto-verso et les impressions N&B),
 - ▲ Continuer la dématérialisation notamment au sein des services finances, marchés publics, urbanisme
- **Accompagner l'ensemble des évènements de la Ville vers des éco-manifestations**

CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	-----------

		X	X
--	--	---	---

		X	X
--	--	---	---

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X		
---	---	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X			
---	--	--	--

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X		
---	---	--	--

X	X		
---	---	--	--

X	X	X	
---	---	---	--

	X	X	X
--	---	---	---



MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Portage de l'action

- * Référent(s) : services espaces verts/espace public
- * Services mobilisés : mission développement durable, mission proximité habitants, service marchés publics, service vie scolaire/ restauration collective, relation partenaires économiques, service urbanisme

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- * Poids de la notation environnementale dans les marchés publics
- * Suivi des indicateurs métropolitains à l'échelle communale :
 - Pourcentage des déchets recyclables collectés
 - Production de déchets ménagers et assimilés par habitant (kg/hab.an)
 - Collecte des bio déchets